

La rentrée 2012 a été organisée par le précédent Gouvernement dans une logique implacable de restriction budgétaire et de casse du Service Public. Ce n'est donc une surprise pour personne, elle n'a guère été plus facile que les précédentes. Et ce malgré la création en urgence, au plan national, de 1000 postes dans les écoles, de 280 dans le Second Degré, de 2 000 AED, de 1 500 AVSI supplémentaires, de 500 assistants de prévention et de sécurité et de 12 000 contrats aidés.

L'académie de Montpellier a bénéficié de ces mesures avec notamment 35 postes 1er Degré (dont 1 pour la **Lozère**), mais aussi des contrats aidés, des emplois d'AED, Assistants de scolarisation, AVS-i et AED Vie Scolaire en EPLE.

Notre département a donc reçu un emploi 1er Degré supplémentaire, mais il est important de rappeler les 8 suppressions intervenues lors de la carte scolaire 2012 ! Au point 5 de l'ordre du jour figure « l'implantation » de cet emploi ... deux mois après la rentrée ! Certes, il s'agit de « valider » cette mesure, mais cela nous conduit néanmoins à nous interroger sur ce qui se passerait si, d'aventure, le Conseil émettait un avis défavorable ? Cela confirme malheureusement les interrogations maintes fois exprimées, sur les difficultés constatées dans le fonctionnement de cette instance. Le rapport sur la concertation qui vient d'avoir lieu ne prévoit-il pas (page 51) de « *redéfinir les missions et les méthodes de travail des instances locales de concertation (CDEN et CAEN) pour qu'elles deviennent de véritables espaces de dialogue associant notamment l'éducation nationale, les collectivités territoriales et les parents d'élèves dans le cadre de compétences conjuguées* » ? Nous ne pouvons que souscrire à la volonté affichée d'un véritable dialogue ... en précisant qu'il n'est pas envisageable pour nous que les Personnels en soient exclus !

Ce support budgétaire supplémentaire est donc un premier signe positif, porteur d'espoirs, dont nous souhaitons voir la concrétisation lors de la carte scolaire 2013. Autre élément encourageant : 250 places au concours du CRPE pour la session 2013 dans l'académie de Montpellier, c'est 85% de plus que pour le concours 2012.

La situation de rentrée est aussi très différente du point de vue de la gestion des moyens : d'une situation déficitaire l'année dernière (une dizaine d'emplois non pourvus dont 6 « non utilisés » durant toute l'année scolaire !), nous sommes passés à un très léger surnombre.

Il convient aussi de souligner, une nouvelle fois, l'écart important (+78 élèves) entre les prévisions académiques (4562 élèves) et le constat de rentrée (4640 élèves).

Concernant le 1er Degré toujours, nous dénonçons vigoureusement l'abandon de l'aide administrative aux Directeurs d'écoles. De 60 emplois à la rentrée 2010, la « dotation » départementale est passée à 12 emplois à la rentrée 2011 puis à 7 à la rentrée 2012. Le Président de la République et le Ministre de l'Education Nationale font de l'école primaire la priorité de la Nation. Pour l'**UNSA Education**, le dossier de la direction d'école ne peut pas rester au fond du tiroir. Alors que de nombreux bouleversements attendent l'école primaire, l'Administration ne peut pas ignorer le rôle du Directeur dans l'animation pédagogique et la liaison avec les partenaires de l'Ecole. Enfin, nous serons vigilants en ce qui concerne la redéfinition des missions des RASED ...

.../...

Dans les collèges du département, la rentrée, qui avait été préparée à « moyens constants », malgré une prévision d'effectifs à la hausse, s'est déroulée dans des conditions difficiles : des postes non pourvus, notamment en langues, les effectifs de nombreuses classes très chargés : au collège de La Canourgue sur l'ensemble des niveaux, en 6ème (30 élèves par classe !) et 5ème à Langogne, en 6ème et 4ème à Mende et à St Chély d'Apcher, en 4ème et 3ème à St Etienne Vallée Française.

Enfin, concernant les CUI, AED, AVS-i, Assistants de scolarisation, Assistants de Prévention et de Sécurité, si leur nombre est globalement en hausse à cette rentrée, l'essentiel de l'effort a porté sur les Assistants de Scolarisation et, une nouvelle fois, sur les AVS-i.

Le ton et la méthode ont donc changé depuis mai dernier. L'École de la République n'est plus présentée comme un fardeau coûteux mais comme un nécessaire investissement de la Nation. Réhabiliter la pédagogie, reconstruire la formation et redessiner les missions des professeurs, retravailler les programmes et revitaliser le socle commun, reformater les rythmes scolaires, revitaliser le métier d'enseignant sont des enjeux majeurs. C'est vrai aussi pour l'ensemble des autres Personnels !

Mais la confiance ne se décrète pas, elle se construit. Le nouveau Gouvernement sera jugé non sur des promesses ou des discours, mais sur des actes.

La crise est profonde et le chantier de la refondation lancé en juin doit impérativement mettre enfin sur les rails l'École du XXIe siècle.

Certes, il faudra de la détermination et du courage politique pour le conduire dans la durée parce qu'il bousculera inévitablement des habitudes et chahutera les conservateurs de tout poil pour qui les mots «pédagogie» ou «démocratisation» sont des repoussoirs. Il en faudra d'autant plus que le contexte économique accorde peu de marges de manœuvre. Pour l'**UNSA Education**, il n'est plus temps de tergiverser. Nous ne manquerons pas ce rendez-vous de la refondation de l'École de la République parce qu'il est crucial.

Nombreux sont les éléments retenus par le Ministre de l'Education Nationale, suite à la concertation et au rapport, qui vont dans le bon sens. L'**UNSA Education** se réjouit de la priorité faite au Primaire, à la réaffirmation de la spécificité de l'Ecole Maternelle, au renforcement du « socle de connaissances, de compétences et de culture », à la formation à l'orientation, à la mise en œuvre de parcours d'éducation artistique et culturelle, à la priorité faite au numérique et à la formation des enseignants et des professionnels de l'Education.

Pour autant, la Refondation demeure inachevée et semble se limiter à la fin de la scolarité obligatoire. Au-delà, le lycée ne bénéficie pas d'une perspective d'évolution comparable et c'est dommage. L'orientation et la lutte contre le décrochage continuent à s'appliquer d'abord à l'enseignement professionnel qui – malgré les discours et certainement les bonnes volontés - demeure envisagé comme une voie de remédiation. L'obligation de faire acquérir le socle commun à tous les élèves ne semble pas prise en compte pour appréhender autrement la totalité des parcours scolaires et d'éducation de tous les enfants et les jeunes.

Le difficile compromis tenté avec les Régions met en difficulté le travail des COPsy et, plus globalement, l'intégration de l'orientation comme un élément structurant de la formation ; il rend instable le périlleux exercice de construction de la carte des formations professionnelles initiales.

La question des temps éducatifs ne concerne pour l'instant que l'Ecole Primaire. Elle peut être source de conflit sur l'évolution de l'organisation du temps de service des enseignants. Elle implique aussi un engagement des collectivités territoriales qui n'ont pas toutes les mêmes possibilités, ni les mêmes volontés d'investir dans les temps éducatifs périscolaires. Cette vision est surtout centrée sur le temps de la scolarité et fait peu de place à une conception globale et partagée de l'Éducation.

L'**UNSA Education** mettra donc toute son énergie pour que ce projet permette enfin la réussite et l'insertion sociale et professionnelle de chaque jeune, qu'elle appelle de ses vœux.